



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 15 février 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Classement « THE best young universities » : 5 universités françaises classées dans le top 20

Produit par la société T.E.S. Global Limited basée à Londres depuis 2004, le classement « THE best young universities » porte sur la qualité des établissements d'enseignement supérieur de moins de 50 ans.

La ministre félicite notamment **l'Université PSL**, classée **première université mondiale** - une première pour un établissement français dans le classement « THE best young universities ». La présence de **Sorbonne Université 12^e (+1)** et de **l'université de Paris 18^e (-4)** permet à la France de comptabiliser 5 établissements parmi les 20 « meilleures » jeunes universités mondiales.

Cette année, ce classement comprend **24 établissements français**. La ministre se réjouit ainsi de l'entrée au classement de **l'Institut Polytechnique de Paris 6^e**, **l'Université Paris Saclay 18^e** et **CY Cergy Paris Université 162^e** qui se substituent respectivement à l'X, Telecom Paris, Telecom SudParis d'une part, à l'université Paris-Sud, CentraleSupélec et l'ENS Paris Saclay d'autre part et enfin à l'Université Cergy Pontoise.

Le pays se classe à la **6^e place mondiale** sur la base du nombre d'établissements dans le palmarès avec **5 établissements classés dans le TOP 20** et **12 dans le TOP 100**

La ministre note également avec intérêt les **deux entrées dans le classement** de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (351-400) et Jean Moulin Université – Lyon 3 (401+).

Comme pour l'édition 2021, l'immense majorité des régions métropolitaines sont représentées.

En classant progressivement l'ensemble des nouveaux établissements dits expérimentaux issus de la **politique de regroupement** (loi du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche), le classement reconnaît le succès des nouveaux modèles d'universités françaises.

Il conforte également l'impact positif du **programme d'investissement d'avenir** (PIA3 et 4), du Plan de Relance et de la confirmation des IDEX et des I-SITE. Cette année, 12 des 17 initiatives d'excellence figurent dans le classement « THE best young universities ».

La France poursuit ainsi la mise en œuvre d'une politique d'excellence qui permet aux universités françaises de se positionner au premier rang de l'échiquier des universités mondiales. Les leviers mis à disposition des établissements dans le cadre de la **loi de programmation de la recherche** (augmentation du budget, création de "chaires de professeur junior", augmentation des crédits alloués à l'A.N.R., valorisation du doctorat, etc.) permettront de poursuivre et d'intensifier la production scientifique et d'améliorer l'attractivité vis-à-vis des chercheurs internationaux.

« Les classements généraux de Shanghai 2021 et THE 2022 l'ont montré : l'excellence de nos universités rayonne au plan international et ce, grâce à notre politique d'investissement massif depuis le début de la mandature. Aujourd'hui, je me réjouis de voir nos établissements publics expérimentaux apparaître aux premiers rangs du palmarès des meilleures jeunes universités de THE. C'est le résultat d'une stratégie forte du Président de la République pour l'excellence en recherche scientifique », se réjouit Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, qui félicite les universités françaises et leurs équipes à l'occasion de la publication de ce nouveau classement mardi 15 février.

Contact presse

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
01 55 55 82 00
presse-mesri@recherche.gouv.fr